

**Note pour calcul du contrat 2015/2016
de Jennifer LEONARD**

Temps scolaire :

Ménage école

34 semaines x 5 jours = 170 jours x 2 heures = **340 heures**

Annualisation et congés : $340,00 \times 1,14 = 388$ heures

Temps hors scolaire :

Ménage SDF :

6 heures x 50 semaines : 300 heures

$\hookrightarrow$ maximum 47 semaines.
 $300 \times 0.10 \%$ = 30,00 heures à prendre en congés hors temps scolaire

Total

Total = **388 heures + 300 heures = 688 heures/an**

688 heures / 50 sem = 13.76/sem soit 13,80 heures (13h48)

13h48 minutes par semaine

Mardi 15 Septembre
Leonard

$\rightarrow$ semaines d'école
 $36 \times 5 = 180 \times 2 = 360$
 $6 \times 50 = 300$
Temps de travail effectif/an = 660
(Journée de solidarité comprise)
Annualisation =

$$\frac{660 \times 35}{1607} = 14,38$$

$$\frac{660 \times 1820}{1607} = 747,18$$

heures payées/an.

1607h = temps de travail effectif d'un agent à 35h (journée de solidarité comprise).

1820h = temps rémunéré comprenant les congés annuels + une moyenne des jours fériés.

Il serait préférable de remplir les horaires dans le planning.

L'annualisation se calcule sur une année complète (1^{er} 09 au 31/08).